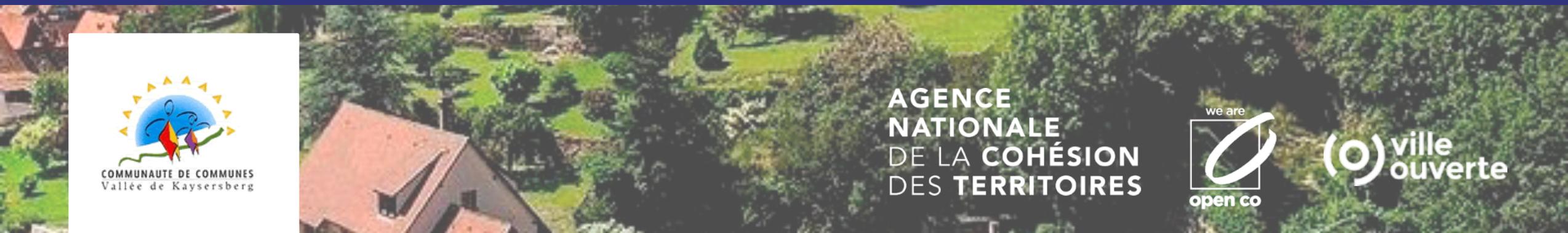




PLAN D' ACTIONS

Territoires en commun 2022-2023
« Aménagement territorial participatif : une
approche équitable et durable »



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



01.

**Contexte et
objectifs de la
démarche**



1.1. Contexte et objectif

La démarche Territoires en commun vise à **accompagner des collectivités dans leur manière de concevoir des politiques publiques.**

Pour cela, l'ANCT propose **une démarche d'ingénierie collective**, pour que chaque collectivité partenaire puisse **élaborer son propre plan d'action, de façon coopérative et citoyenne**, en profitant des regards croisés et de l'apprentissage mutuel entre pairs.

La démarche réunit **plusieurs collectivités parties-prenantes autour d'un thème identifié**. Des rencontres sont organisées avec les collectivités qui s'engagent à cheminer dans un projet partagé, conçu avec la société civile, dans un esprit de coopération et de sincérité avec les autres collectivités engagées dans l'opération.

Ainsi, la démarche permet aux collectivités de **développer et d'inscrire durablement dans leur territoire, une culture de l'engagement citoyen sous toutes ses formes.**



Depuis septembre 2022, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires accompagne quatre collectivités à concevoir leur politique locale avec et par les citoyens sur **le thème de l'aménagement participatif** : Vaison la romaine, Vandoeuvre-lès-Nancy, la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg et Thiers.

1.2. L'équipe de la démarché

Pour accompagner la démarche, une équipe cœur s'est formée, se composant du Président, de la directrice et de la technicienne en charge de l'urbanisme. Cette démarche globale a également permis à d'autres agents et élus de participer activement à toutes les étapes du processus, ils sont présentés à la page suivante, dans l'équipe élargie.



Christine SCHRAMM,
Directrice de la CCVK

La démarche participative est déjà ancienne à la CCVK, le projet de territoire validé en 2016 avait déjà été co-construit avec les habitants. La démarche de TEC nous permet d'identifier les projets d'aménagements à travailler en priorité dans le contexte de changement climatique et de nécessité de réduction des émissions de gaz à effet de serre que partagent de plus en plus d'habitants de notre vallée.



Philippe Girardin,
Président de la CCVK

Que ce soit sur les grands enjeux du territoire ou les services à la population, les habitants doivent être informés, consultés et, participer à l'élaboration de certains projets. Leurs avis, leurs compétences, leur imagination ne peuvent qu'améliorer les projets auxquels ils adhéreront d'autant mieux.

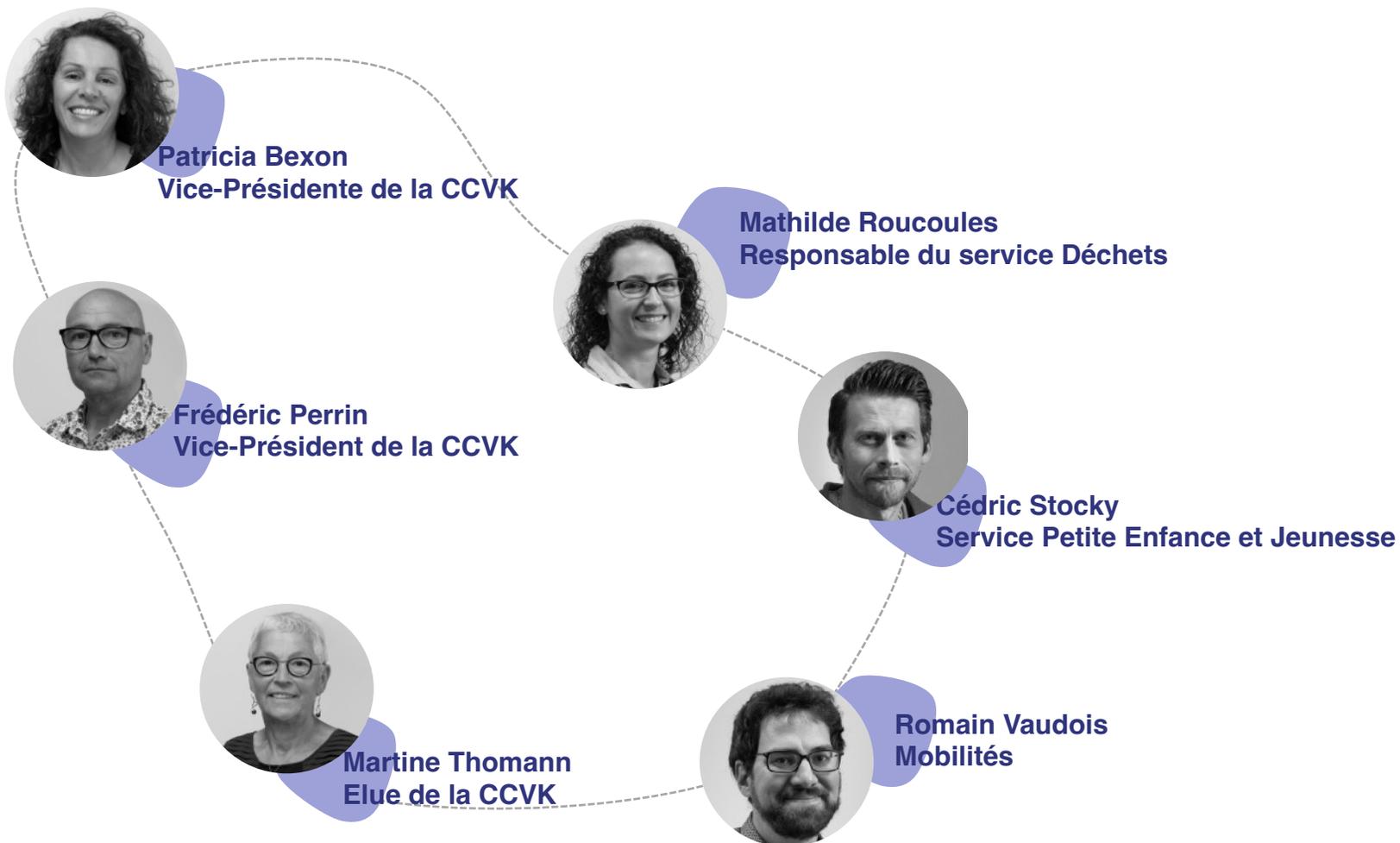


Sabrina Philipps
En charge de l'urbanisme

L'équipe cœur s'est réunie autour de l'évidence de la participation citoyenne. Nous avons les idées et la volonté de faire. La démarche Territoires en commun nous a permis de recenser les projets de la CCVK pour lesquels, il est possible et pertinent d'impliquer les habitants.

1.2. L'équipe de la démarché

Tout au long du programme, les élus et agents ont participé à des ateliers de partage d'expérience et sont allés à la rencontre des habitants pour expérimenter de nouvelles méthodes d'observation.



1.3. Contexte : la participation citoyenne à la CCVK, aujourd'hui

La Communauté de Communes de Kaysersberg a développé la participation citoyenne avec différents dispositifs ambitieux pour renforcer sa relation de proximité avec les citoyens pour qu'ils deviennent acteurs de leur territoire.

Sur le territoire de la CCVK aujourd'hui, la participation citoyenne se traduit à différents niveaux :

Des actions portées par la CCVK, comme par exemple :

Les **GrAPE**, dispositif mis en place en 2016 pour impliquer les citoyens sur la réflexion de thématiques fléchés dans le cadre de « Ma Vallée en 2030 ».

Le **REAPP**, dispositif lancé par le service Petite Enfance qui réunit agents, familles, associations, élus et institutions compétentes pour développer des projets sur le territoire en lien avec le développement du soutien à la parentalité, et qui s'appuie sur des « parent-relais » (diffuseur d'informations) ou des citoyens-parents, chargés de remplir des fiches actions.

Une **consultation citoyenne** de large ampleur en ce début d'année 2023 pour décider ou non de garder la déchetterie d'Orbey sur le territoire

Également, **beaucoup d'actions sont portées par les communes du territoire** (comme par exemple les **conseils de quartier**, les **journées de la citoyenneté** mais aussi la démocratie locale se vit « **tous les jours !** »)

Mais aussi, **des actions portées par les habitants et les associations :**

Le **tissu associatif très dense** de toute nature (**caritatif, regroupement de professionnels, culturel, enfance...**) dans toute la vallée.



1.3. Et demain ? Quelles sont nos ambitions ?

La Communauté de Communes souhaite poursuivre sur sa lancée. En intégrant la démarche Territoire en commun, son objectif principal était de définir les conditions pour faire de la participation citoyenne un **“réflexe”**, autant pour les élus que pour l'équipe technique. Cette démarche a permis d'amorcer le processus participatif des habitants dans différents projets engagés ou programmés.

En tant que détentrice de la compétence “aménagement du territoire”, et forte de son engagement dans la transition écologique, la CCVK a choisi pour fil conducteur : **travailler avec les habitants à l'adaptation au changement climatique**. Les réflexions ont permis de retenir les 2 thèmes : *nature et infrastructures*.

Nous avons pour ambition de répondre collectivement aux questions suivantes : **Comment faire évoluer les équipements structurants du territoire face au changement climatique ? Comment adapter notre cadre de vie aux évolutions du climat ? Comment se prémunir des effets du changement climatique ?**

Les échanges ont mis en avant un certain nombre de freins qui sont pour la collectivité autant de défis à relever.

Le manque de disponibilité de l'ensemble des parties prenantes (élus, agents et habitants) a été soulevé comme étant le frein principal à la bonne marche de la participation, devant se dérouler par cycle. Dégager du temps aux élus et aux techniciens engagés et **trouver les bons créneaux pour faciliter l'animation de la participation citoyenne** est une disposition élémentaire à prendre.

Aller vers les habitants **est aussi un moyen de rendre visible les actions de la CCVK dont trop peu d'habitants connaissent le rôle et les compétences**.





1.3 Notre thématique

Mobiliser les citoyens autour de la préservation et la transformation de leur territoire à l'échelle de la Communauté de Communes

Les préoccupations des habitants et la manière de les appréhender est différente selon le secteur géographique.

Ainsi, dans le cadre du projet Territoires en Commun, **la CCVK a choisi d'interroger directement les habitants** pour identifier **leurs préoccupations communes** via des entretiens par des agents et des élus sur tout le territoire. Cette étape a permis de déterminer 2 grandes thématiques qui ont ensuite été traitées lors d'ateliers collaboratifs entre agents, élus et citoyens, à savoir, les thèmes nature et infrastructures.



1.3 Notre thématique

Mobiliser les citoyens autour de la préservation et la transformation de leur territoire à l'échelle de la Communauté de Communes

Sous thématique 1.

Repenser nos infrastructures pour s'adapter à demain

- S'interroger sur le devenir de la station de ski du Lac Blanc
- S'interroger sur l'évolution du centre nautique
- Réfléchir sur les manières de se déplacer sur le territoire
- S'approprier les aménagements liés à la mobilité douce

Sous thématique 2.

Garantir la protection et un accès durable à nos ressources naturelles

- Sensibiliser à la préservation et réfléchir sur l'évolution de la forêt
- Agir pour la nature en ville: créer des îlots de fraîcheur
- *Réfléchir à développer une filière courte bois-énergie pour répondre aux besoins du territoire*
- *Réfléchir sur l'accès et la préservation de la ressource en eau*
- *Diagnostiquer avec les citoyens les potentiels d'installation de dispositifs de production d'énergie au sein des communes*

👉 Les thématiques indiquées en italique ont été dépriorisées et reportées dans le calendrier. En effet, la compétence de la CCVK concernant l'eau est limitée à l'adaptation et il existe déjà des travaux en cours sur l'achat de pellets dans la vallée.

02.

Méthodologie employée



Les étapes de la démarche

Phase 1



8 entretiens individuels menés entre septembre et octobre. L'objectif ? Avoir un premier contact avec des représentants d'association, agents et élus et échanger sur leurs pratiques, leurs projets, leurs visions ou expériences de la participation citoyenne.

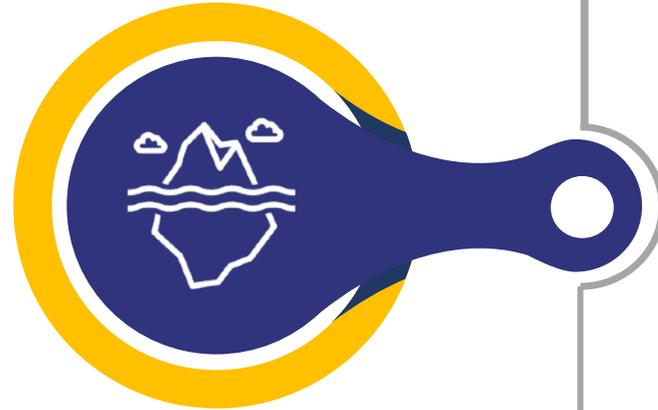


2 jours d'immersion organisés en mars.

L'objectif ? Parcourir le territoire, aller à la rencontre des élus, des agents de la Communauté de Communes, des associations, des habitants pour discuter de leurs pratiques, de leurs projets, et de leurs visions ou expériences de la participation citoyenne. Au programme :

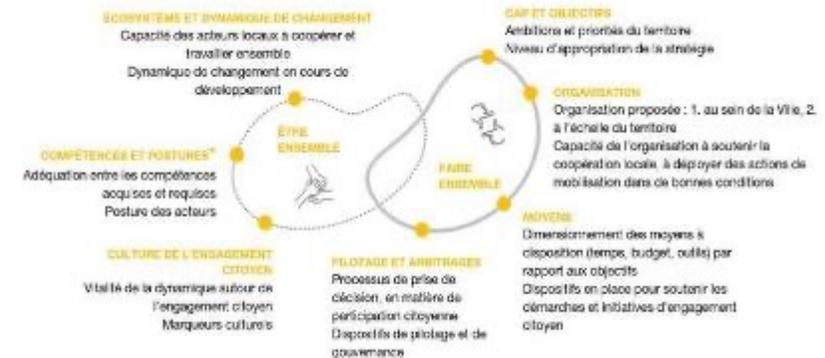
- **Atelier collectif avec des agents** pour évoquer de manière transverse leurs expériences et pratiques de la participation citoyenne, identifier les leviers, les limites et leurs besoins pour mener à bien ces processus.
- **Un entretien « focus group » avec les élus** de la CCVK dont le Président, les Vice-Présidents pour évoquer leur vision et leurs pratiques de la participation citoyenne au sein de leurs territoires à l'échelle de leur municipalité et de la CCVK
- **Des échanges de représentants d'associations locales**

Deux immersions dans des lieux emblématiques de la CCVK : la médiathèque de Lapoutroie et la déchetterie de Kaysersberg ces immersions ont été l'occasion de toucher un public différent qui n'avait pas été écouté auparavant, ces moments ont également été l'occasion de s'imprégner des lieux de vie, de services et de passage emblématiques du territoire.

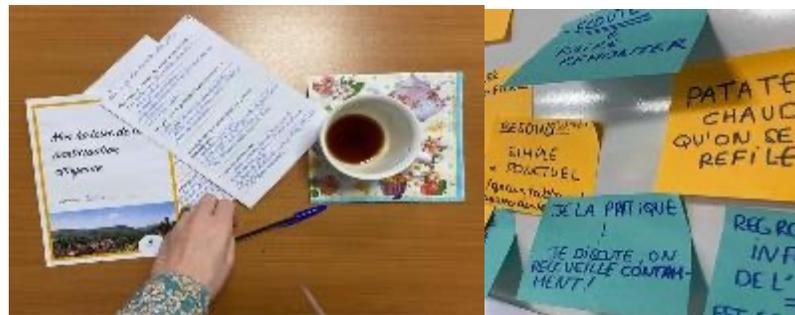
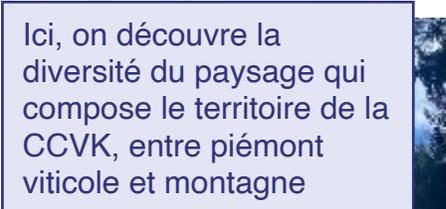


Phase de diagnostic

Une phase d'étude et d'immersion qui a fait émerger des défis internes à la municipalité et des défis relatifs à des dispositifs de participation.

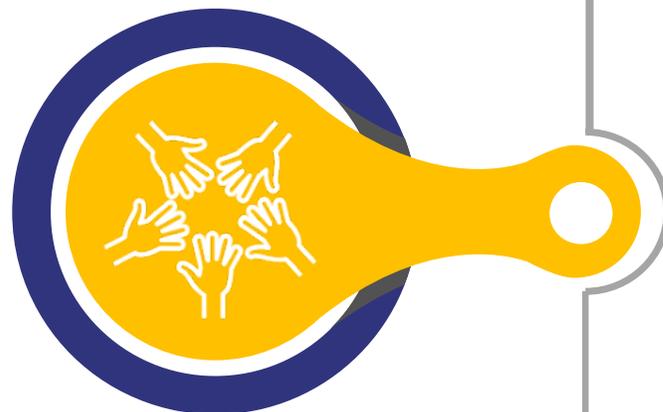


Retour en images de la phase d'immersion



Les étapes de la démarche

Phase 2



Phase de co-construction avec élus, agents, associations et citoyens

Une phase de co-construction de solution autour des défis qui ont émergé.



Une cinquantaine d'entretiens faits par les agents et les élus dans les lieux emblématiques de la CCVK. L'objectif ? comprendre les préoccupations des citoyens. Cette étape a permis de déterminer 2/3 grandes thématiques et des axes d'action potentiel de la CCVK qui ont ensuite été traitées dans des ateliers collaboratifs entre agents, élus et citoyens (voir résultats en Annexes).

2 ateliers collaboratifs qui se sont articulés comme s'en suit :



Atelier collectif avec des agents pour commencer à esquisser collectivement des dispositifs qui font échos aux priorités de habitant et qui sont en lien avec la participation citoyenne tout en s'inscrivant dans les compétences de la CCVK.

Atelier collaboratif avec les citoyens qui sont venus challenger les dispositifs pensés par les agents et élus le matin même



Retour en images de la phase de co-construction

Ici, les agents s'inspirent grâce au mur des idées, boîte à outils de dispositifs de participation citoyenne



Ici, les agents et élus réfléchissent aux actions possibles à mettre en place en fonction des résultats des questionnaires et des compétences de la CCVK



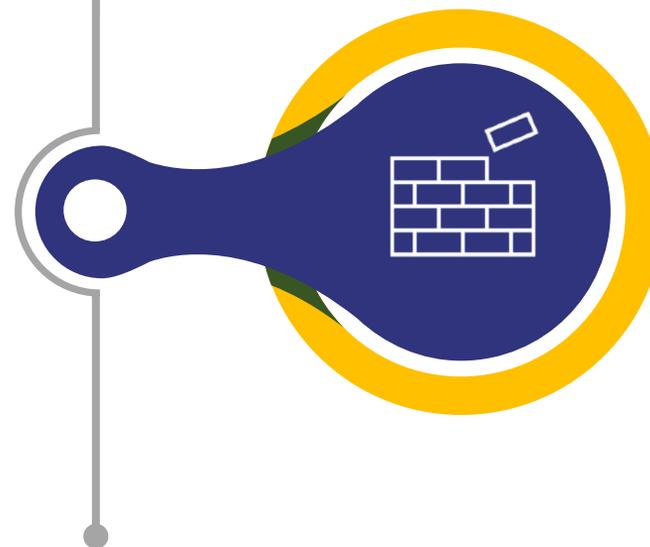
Ici, les agents et élus rencontrent les habitants, expliquent la démarche puis challengent les actions autour d'un atelier collaboratif

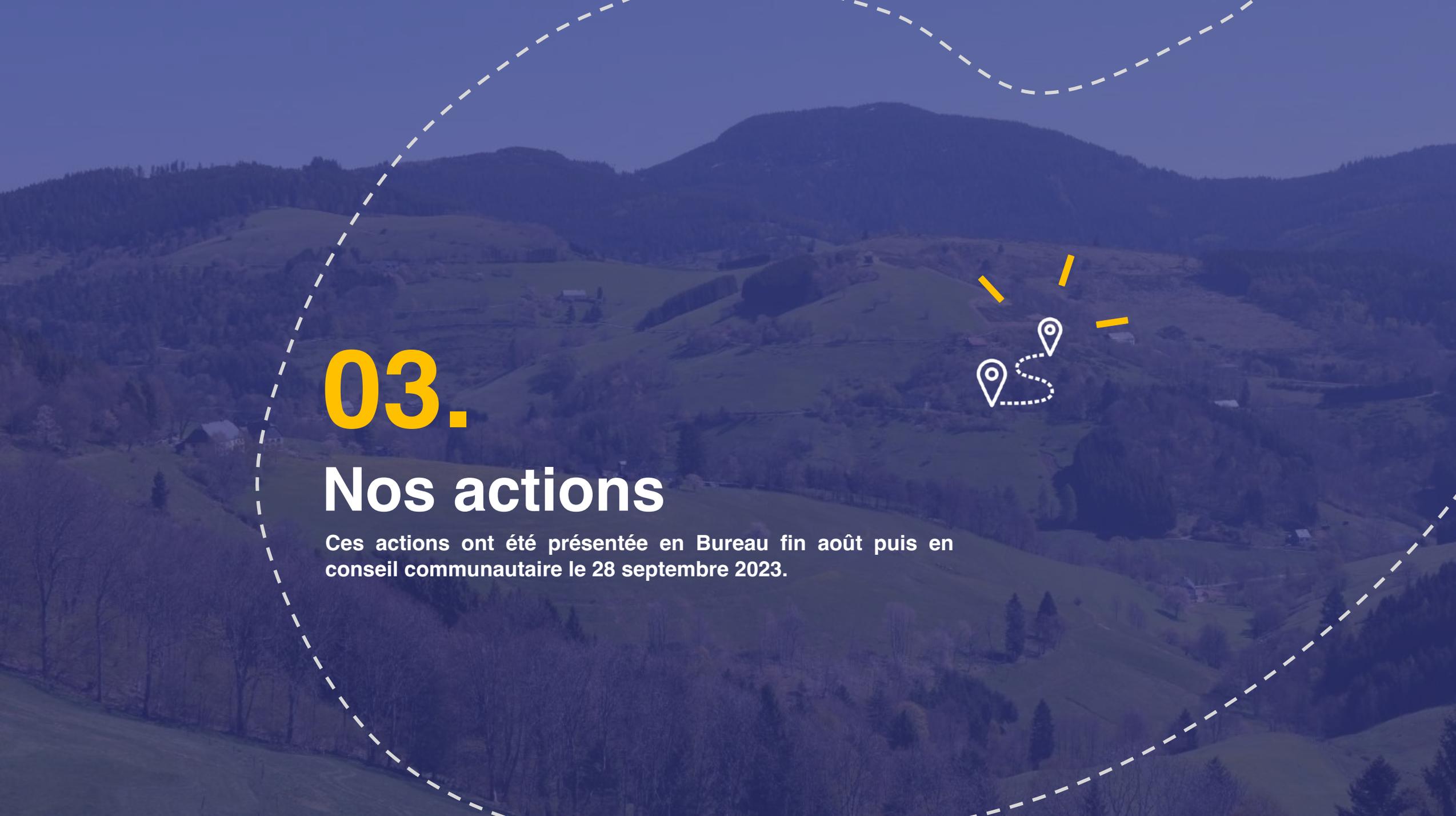
Les étapes de la démarche

Phase 3

Écriture du plan d'action

À diffuser auprès des services, des partenaires et des communes de la CCVK.



The background is a blue-tinted photograph of a rolling mountain landscape with green fields and scattered trees. A large, dashed white circle is overlaid on the left side of the image. In the upper right quadrant, there is a white location pin icon with a dashed line leading to another pin, and several short yellow dashes radiating from the top of the first pin.

03.

Nos actions

Ces actions ont été présentée en Bureau fin août puis en conseil communautaire le 28 septembre 2023.

NOTRE PLAN D'ACTION

Chantier participatif de la rue tonnelle

dès janvier 2024



Réseau de fraîcheur en forêt

dès octobre 2023



Aménagement des aires de repos des futurs pistes cyclables

dès octobre 2023

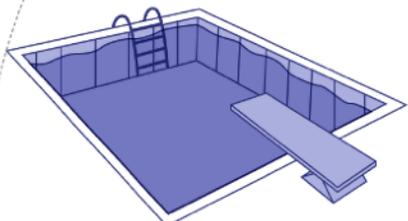


Consolider le groupe participation élus-techniciens



Évolution du centre nautique

dès janvier 2024



DÉFI 1

Mobiliser les habitants autour de la transformation du territoire à l'échelle de la CCVK

DÉFI 2

Faire de la participation un réflexe pour les élus et les agents

Le devenir de la station de ski

dès janvier 2024



Cartographier et s'appuyer sur les relais du territoire à l'échelle du CCVK



3.1

Modalités d'organisation interne à la collectivité



Avant-propos

Lors de la Phase 1 du Programme, nous avons **identifié un certain nombre de défis internes** à la CCVK, dont des freins qui pouvaient **affecter et ralentir** les processus de participation citoyenne. **Dans la logique d’être et de faire ensemble**, il nous paraît important de travailler ces défis internes pour **gagner en fluidité et efficacité dans nos processus internes au profit des dispositifs externes**.

Vous trouverez dans les pages suivantes, la liste des défis internes identifiés sur lesquels nous souhaitons travailler pour créer un cadre propice au déploiement de la démarche sur le territoire.



Nos actions relatives à mise en place des conditions internes favorables au déploiement du plan d'actions

Au sein de la CCVK

01.

CONSOLIDER LE GROUPE “PARTICIPATION” ÉLUS-TECHNICIENS

La démarche ‘Territoire en commun’ a mobilisé des élus et des techniciens lors d’étapes clés : ateliers de réflexion, rencontres et ateliers avec les habitants. Cette mobilisation faite au fil de l’eau, a démontré l’importance d’avoir un groupe constitué pour faciliter l’ouverture vers les citoyens (entretiens, ateliers ...). Pour perdurer, cette équipe doit être confortée au sein d’un groupe projet aux rôles et aux objectifs précis.

02.

S’OUTILLER POUR MIEUX ANIMER

Afin de faciliter l’engagement des élus et des techniciens dans la démarche, il apparaît essentiel de les outiller et les former aux techniques utiles à l’animation des actions participatives.

03.

FAIRE QUE LA CULTURE DE LA PARTICIPATION DEVIENNE UN REFLEXE

Partager les retours d’expérience auprès de toutes les parties prenantes et dans toutes les instances de la CCVK (bureau, réunions inter-services, commissions thématiques ...) permettra de communiquer et de démontrer autour de la participation citoyenne.

De la CCVK vers l’extérieur

04.

S’APPUYER SUR LES RELAIS DU TERRITOIRE

Les actions participatives auront davantage de poids si la collectivité réussit à embarquer ses partenaires publics (communes, ONF ...) et les associations ou autres réseaux d’habitants.

05.

PARTAGER LE BILAN DES ACTIONS PARTICIPATIVES

Communiquer efficacement les résultats de la participation citoyenne pour respecter l’engagement des participants et rendre compte de la décision des élus, sont des impondérables pour ne pas voir s’essouffler la mobilisation des habitants.

Action interne #1 : consolider le groupe participation



De quoi s'agit-il?

Etoffer et inscrire le groupe 'participation' élus et techniciens dans la durée, afin qu'il garantisse le bon déploiement de la participation citoyenne.



Porteur(s) de l'action

- Les membres élus et techniciens du groupe
- Référents des actions de participation



Instances à mobiliser

Faire le lien avec les commissions thématiques



Quels sont les enjeux ?

Le groupe 'participation' sensibilise les commissions thématiques à l'implication citoyenne, et les accompagne dans la définition d'actions de participation citoyenne dans leur programme d'actions respectifs.

Le groupe 'participation' propose et alimente le contenu du présent plan d'actions.

La commission thématique sollicitera le groupe participation pour travailler à la bonne organisation et au cadre proposé aux habitants.

Véritable appui aux référents des actions participatives, le groupe apporte une aide avant/pendant/après le déroulé qui peut être logistique, à l'animation ou au traitement des données.

Le groupe 'participation' choisit d'adapter cette aide à hauteur des besoins identifiés.



Missions

Alimenter le plan d'actions
Veiller à la bonne application du plan d'actions
Veiller à la coordination du calendrier de la "participation citoyenne" de la CCVK
Prévoir un budget participation dans le budget global



Cette action sera réussie si le groupe se pérennise



Bilan annuel des actions participatives en Conseil Communautaire

Action interne #2 : s'outiller pour mieux animer



De quoi s'agit-il?

Donner les outils aux référents et aux collaborateurs les clés aider à appréhender les sujets et pour encourager et faciliter la mise en œuvre des actions



Porteur(s) de l'action

- Le groupe 'participation'
- Le service des Ressources Humaines



Partenaires / soutiens à mobiliser

- Partenaires publics (ANCT)
- Cabinets de conseils
- Institut de formations



Comment on fait ?

(les différentes étapes pour y arriver)

- Proposer des formations aux méthodes et techniques d'animation
- Partager les expériences participatives d'autres collectivités
- Mettre à disposition une boîte à outils
- Créer un carnet d'adresses de personnes ressources extérieures



Moyens à allouer

- **Budget** : une enveloppe dédiée à la formation sera définie par le groupe 'participation'
- **Ressources** : boîte à outil 'participation' / réseaux et sites internet Territoire en commun



Enjeux travaillés

- Donner confiance pour encourager l'équipe à mener des actions de participation en autonomie
- Choisir des méthodes de participation les plus adaptées et pertinentes



Cette action sera réussie si

Les référents élus et techniciens identifient les outils d'animation les plus pertinents pour chaque sujet et se sentent suffisamment à l'aise pour mener une action en autonomie

Action interne #3 : impliquer l'ensemble des instances décisionnelles



De quoi s'agit-il?

La CCVK a pour ambition d'impliquer l'ensemble de ses instances décisionnelles et techniques dans la démarche de participation citoyenne afin qu'elle soit intégrée par tous. Cette implication suppose que les instances proposent, accompagnent et rendent compte des actions participatives.



Comment on fait ?

(les différentes étapes pour y arriver)

FAIRE CONNAÎTRE LE PLAN D' ACTIONS
à toutes les instances de la CCVK.

PARTAGER LES EXPÉRIENCES
Relayer et partager systématiquement les expériences de la CCVK au sein de toutes les instances.

RÉDACTION DE NOUVELLES FICHES PAR LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques proposent de nouvelles actions de participation sur la base de la trame 'fiche action'. Ces propositions compléteront le plan d'actions



Enjeux travaillés

- Démontrer que la participation citoyenne est possible et déclinable pour diverses actions
- Faire de la participation citoyenne un réflexe intégré au plus grand nombre de projets



Porteur(s) de l'action

Les référents, membres du groupe participation ou membres des commissions thématiques



Partenaires / soutiens à mobiliser

Toutes les instances de la CCVK : commissions thématiques, conseil communautaires, groupe développement, groupe inter-services



Cette action sera réussie si...

- **Les commissions thématiques proposent des actions de participation citoyenne nouvelles**
- **Le plan d'actions est enrichi régulièrement**

Action interne #4 : s'appuyer sur les relais du territoire



De quoi s'agit-il?

S'appuyer sur les partenaires de la collectivité, les réseaux d'habitants et associations du territoire



Porteur(s) de l'action

Le groupe participation citoyenne



Partenaires / soutiens à mobiliser

A lister



Comment on fait ?

(les différentes étapes pour y arriver)

Lister et cartographier les partenaires

Présenter la démarche et le plan d'actions de la CCVK aux partenaires

Solliciter les partenaires sur une action donnée



Enjeux travaillés

Identifier les partenaires

Mobiliser les partenaires pour mener l'action ou/et transmettre l'information



Cette action sera réussie si des partenaires se sont mobilisés.

Action interne #5 : partager les bilans d'évaluation



De quoi s'agit-il?

Faire part de ce que l'on retient et montrer comment la décision politique a été enrichie par le processus de participation



Porteur(s) de l'action

Le groupe 'participation'
Les référents de l'action
Le service communication



Partenaires / soutiens à mobiliser

Les chargés de communication des communes



Comment on fait ?

(les différentes étapes pour y arriver)

Information classique (média, réseaux, bulletin intercommunal, site internet ...)

Réunion d'échanges avec les participants en présence des élus ou réunion publique (si nécessaire)



Enjeux travaillés

Rendre compte de ce qui est retenu des propositions citoyennes par la collectivité et expliquer

Montrer quelle est la plus-value des habitants dans l'action

03.1

**Actions de mise en œuvre
de démarche de
participation**





Projets et sujets identifiés pour renforcer la participation citoyenne

Le diagnostic et les questionnaires diffusés aux habitants nous ont permis d'**identifier un certain nombre de sujets au cœur des préoccupations des habitants**. A partir de ces sujets, lors de deux ateliers collectifs avec techniciens et habitants, **nous avons identifié des projets d'aménagement et imaginé des dispositifs de participation citoyenne** qui pourraient répondre à ces sujets importants aux yeux des habitants. Ces dispositifs ont ensuite été priorisés en cohérence avec les compétences de la CCVK et son agenda.

➤ Sous thématique 1.

Repenser nos infrastructures pour s'adapter à demain

- S'interroger sur **le devenir de la station de ski du Lac Blanc**
- S'interroger sur **l'évolution du centre nautique**
- Penser ensemble **l'organisation du réseau de covoiturage** à travers le dispositif « Covoit'idées »
- Coconstruire ensemble **l'aménagement des aires de repos des pistes cyclables** à travers le dispositif « Convergence festive »

➤ Sous thématique 2.

Garantir la protection et un accès durable à nos ressources naturelles

- **Projets « Bouquet d'avenir » et « Réseau de fraîcheur »** : sensibiliser à la préservation et réfléchir sur l'évolution de la forêt
- **Projet « La rue Tonnelle »** : agir pour la nature en ville et créer des îlots de fraîcheur
- *Réfléchir à développer une filière courte bois-énergie pour répondre aux besoins du territoire*
- *Réfléchir sur l'accès et la préservation de la ressource en eau*
- *Diagnostiquer avec les citoyens les potentiels d'installation de dispositifs de production d'énergie au sein des communes*

Thématique 1.

Les infrastructures



Le devenir de la station du ski du Lac Blanc

Réunir une **convention citoyenne sur l'avenir de la station du Lac Blanc : un dispositif à hauteur des enjeux**

Cette action n'a pas encore été présentée au SMALB (syndicat mixte d'aménagement du Lac Blanc).

Le choix d'un processus délibératif

L'avenir de la station du Lac Blanc est un sujet complexe. Il implique d'embarquer une diversité d'acteurs dont les préoccupations sont très variées sur un sujet qui cristallise des tensions.

La réflexion citoyenne sur le sujet nécessite d'avoir une connaissance approfondie du contexte et des enjeux propres à la station pour formuler un avis et des recommandations.

Les acteurs de la station se trouvent à une période charnière des investissements importants sont à prévoir en matière d'activités de loisirs dans un contexte climatique incertain. **Le renouvellement de la délégation de service public prochaine nécessite que les grands arbitrages soient pris en amont.**

La station est "multisite" et pourrait gagner en cohérence en matière d'accueil. L'amélioration du fonctionnement général est un sujet part entière.

Quels participants ?

Les habitants, les usagers, les professionnels de la station, les associations ...

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

A toutes les parties prenantes

A partir de janvier 2024



Chef de projet

Michael Barthelmé, Directeur chez Syndicat Mixte du Lac Blanc



Elus référents

- Philippe Girardin, Président de la CCVK
- Frédéric Perrin, Vice-Président de la CCVK



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- SMALB
- Commission de la CCVK à définir ?
- Communes d'Orbey et de Le Bonhomme
- Prestataires extérieurs



Dates clés

Nouvelle DSP en 2025



Budget

Enveloppe pour faire appel à un prestataire extérieur : 10 000 à 15 000 euros ?



Ressources internes

Temps humain alloué : à définir



Cette action sera réussie si..

un consensus est trouvé sur le devenir de la station du Lac Blanc

Actions principales à mettre en place pour le dispositif *Devenir de la station du Lac Blanc*

01.

Constitution du groupe de suivi
Rédaction et lancement d'un appel d'offres
Validation d'un cahier des charges

 Janvier 2024

 Référent à définir

02.

Constitution du groupe d'habitants tirés au sort

 Mars 2024

 Référent à définir

03.

Animation d'un cycle d'ateliers d'information sur les enjeux de la station autour des thèmes suivants avec les acteurs économiques de la station :

- activités de loisirs
- biodiversité et nature
- le fonctionnement de la station : accueil stationnement, espaces publics ...

 Avril 2024

 Référent à définir

04.

Animation d'un cycle de 3 ateliers 'délibératifs' par thèmes

 Mai 2024

 Référent à définir

05.

Restitution des recommandations de la convention citoyenne auprès des acteurs de la station et des élus.
Inscription des recommandations dans un livre blanc.

 Juin 2024

 Référent à définir

06.

La ligne directrice retenue par le SMALB et la CCVK pour le devenir de la station est officialisée.

 Septembre 2024

 Référent à définir

L'évolution du centre nautique

Réfléchir collectivement au **devenir de la piscine intercommunale** dans le contexte du changement climatique

Description du projet et du dispositif

La CCVK a mené une étude sur le devenir de la piscine sous le prisme de la redirection écologique. Cette étude a permis de construire plusieurs scénarii qui engagent différemment l'avenir de la piscine. Depuis, plusieurs décisions ont été prises (fermeture de la pataugeoire extérieures et du sauna/hammam) mais ne sont pas suffisantes.

L'objectif est de présenter ces scénarii aux habitants lors de réunions publiques et ensuite de mener un grand sondage sur les adaptations acceptables (réservation au scolaires, créneau santé...).

Quels participants ?

Tous les habitants et les usagers

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

Tous les habitants et les usagers

A partir de septembre 2023 ??



Chargées de projet

- Christine Schramm, Directrice de la CCVK
- Valérie Bronner, Chargée de communication



Elue référente

Patricia Bexon, Vice-Présidente de la CCVK



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- Groupe participation
- Etudiants en Redirection ?



Références

Benchmarking sur les choix d'autre collectivités en matière de gestion de piscine publique



Cette action sera réussie si..

un consensus se dessine sur le devenir de la piscine ?

Actions principales à mettre en place pour le dispositif *Evolution du centre nautique*

01.

- 1 à 2 réunions en commission
- Validation du dispositif participatif en commission équipement et préparation du déploiement. (questionnaires, formulaires internet, boîtes de sondages nombre et lieux ...)

 **Septembre 2023**

 **Commission équipement avec l'appui du groupe 'participation'**

02.

Réunion publique de présentation des scénarii aux habitants et aux usagers.

 **Octobre 2023**

 **Étudiants en redirection et les référents**

03.

Lancement de l'enquête citoyenne sur 1 mois. Installation des boîtes de sondage et distribution des questionnaires (papier et en ligne)

 **Novembre 2023**

 **Référents, membres de la commission 'équipements', avec l'appui groupe 'participation'**

04.

Dépouillement des réponses
Analyse des résultats

 **Décembre 2023**

 **Référents, membres de la commission 'équipements', avec l'appui du groupe 'participation'**

05.

Présentation des résultats en commission équipement, avec l'équipe de la piscine et le Bureau

 **Janvier 2024**

 **Référents, membres de la commission 'équipements', le Bureau, avec l'appui du groupe 'participation'**

06.

- Choix politique et motivé du scénario retenu
- Communication et restitution

 **Mars 2024**

 **Référents, membres de la commission 'équipements', le Bureau**

L'organisation du réseau de covoiturage (Covoit'idées)

Cette action a été
abandonnée car confiée à
un opérateur

Réfléchir ensemble **aux nouveaux arrêts** du réseau de covoiturage existant
Se déplacer autrement sur le territoire

Description du projet et du dispositif.

Ce dispositif a pour objectif d'interroger les habitants sur l'évolution du réseau de covoiturage organisé.

La CCVK s'interroge sur la création de nouveaux arrêts dans les villages de Fréland, Lapoutroie et Labaroche.

Le dispositif « Covoit'ici » consiste à placer des boîtes à idées (1 par village) au niveau des nouveaux arrêts envisagés, afin d'obtenir les avis des habitants sur les horaires, moments, lieux, trajets et rôle envisagé dans ce nouvel arrêt.

Quels participants ?

Tous les habitants

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

Tous les habitants

A partir de septembre 2023



Chef de projet

Romain Vaudois, Chargé de mission
Mobilités Durables



Elu référent

Frédéric Perrin, Vice-Président de la
CCVK et Maire de Le Bonhomme



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- Groupe participation de la CCVK en appui technique et logistique
- La commission mobilité.
- ECOV (opérateur)



Budget

Budget communication
et des boîtes à idées



Cette action sera réussie si..

- Contributions importantes
- Ouverture d'un nouvel arrêt fonctionnel

Actions principales à mettre en place pour le dispositif *Covoit'idées*

01.

Validation du dispositif en commission mobilité qui propose de nouveaux arrêts



Septembre 2023



Référents et commission mobilité

02.

- Conception des outils de communication
- Ecriture d'un questionnaire
- Commande des boîtes à idées
- Organiser un événement de lancement



Septembre / octobre 2023



Référents et groupe participation

03.

- Lancement de l'enquête sur 1 mois
- Événement de lancement



Octobre 2023



Référents + groupe participation

04.

Dépouillement des boîtes
Analyse des réponses



Novembre 2023



Référents et groupe participation

05.

Présentation des conclusions en commission mobilité et en bureau



Fin novembre / décembre 2023



Référents et commission mobilité

06.

Inauguration des nouveaux arrêts (s'il y a lieu)



Printemps 2024



Référents + groupe participation



Aménagement des aires de repos des futures pistes cyclables (« convergence festive »)

Coconcevoir les aménagements des pistes **cyclables**

Description du projet et du dispositif

La CCVK a pour projet de déployer le réseau cyclable sur le Haut de la Vallée. Le projet comporte plusieurs tronçons. Ce dispositif participatif pourra être déployé en suivant les étapes d'aménagement.

Afin de favoriser l'appropriation de la nouvelle infrastructure cyclable, **la CCVK souhaite associer les habitants à la conception d'aires de repos le long du parcours pour créer des lieux de convivialité. Les participants pourront également être interrogés sur les panneaux découverte ou de sensibilisation qui borderont le parcours.**

Ce lieu pourra accueillir un événement festif d'inauguration.

Quels participants ?

Un public cycliste et non cycliste pour impliquer plus d'habitants et encourager l'usage du vélo

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

Tous les habitants et les touristes

A partir de septembre 2023



Chef de projet

Romain Vaudois, Chargé de mission
Mobilités Durables



Elu référent

Frédéric Perrin, Vice-Président de la
CCVK et Maire de Le Bonhomme



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- Groupe participation de la CCVK en appui technique et logistique
- La commission mobilité



Budget

- Coût de l'aménagement à chiffrer
- Prévoir un budget pour le mobilier éventuel
- Coût de l'animation? (et des supports, comme une cartographie)



Références

Visite de site
Références similaires
(piste cyclable Barr)



Cette action sera réussie si..

Mobilisation des publics cyclistes et non cyclistes

Actions principales à mettre en place pour le 1er tronçon ou les 2 : Lapoutroie - Le Bonhomme

01.

Validation du dispositif en commission mobilité qui propose des sites pour les aires de repos



Septembre 2023



Référents , la commission , et le groupe participation ?

02.

Inviter les habitants tirés au sort à participer :
1 par village
1 ou 2 utilisateurs des VAE loués par la CCVK
10 participants au total



Septembre 2023



Référents

03.

Animation d'un premier atelier :
• expliquer la démarche
• visite de terrain sur site ou site de référence



Octobre 2023



Référents + groupe projet

04.

Animation d'un second atelier :

- exemples d'aires de repos
- définir des principes d'aménagement avec les participants
- Dessin ou schéma sur carte



Novembre 2023



Référents + groupe participation

05.

Animation d'un 3^{ème} atelier de restitution des réflexions des habitants en présence de la commission mobilité



Décembre 2023



Référents + groupe participation + commission

Conseil de communauté – Janvier 2024

06.

Événement festif d'inauguration



Eté 2024



Référent à identifier



Thématique 2.

Préservation des ressources naturelles



Projet « Rue tonnelle »

Des ateliers pour agir pour la nature en ville et créer des îlots de fraîcheur

Description du projet et du dispositif

Une série de 3 ateliers collaboratifs, dont un chantier participatif, pour créer ensemble et installer ensemble une couverture végétale dans une rue ou un espace public. Son déploiement permettra de créer du lien entre les riverains, et ce, à chaque étape du dispositif. Cette action aura un impact positif sur la biodiversité en ville en partie par l'atténuation de la minéralité. Kaysersberg Vignoble sera la première commune pilote.

Cette action permet de répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique en ville de manière progressive .

Son déploiement permettra de créer du lien entre les riverains, et ce, à chaque étape du dispositif.

Quels participants ?

Les riverains de la rue et les rues voisines

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

Tous les riverains et les passants

A partir de janvier 2024



Cheffe de projet

Sabrina Philipps, en charge de l'urbanisme



Elu référent

Philippe Girardin, Président de la CCVK et Maire de Lapoutroie



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- Quelles commissions ? habitat ou Transition ? ou les 2 ?
- Les communes et leur services techniques
- Prestataires ; des paysagistes et paysagiste concepteur ?



Budget

- Enveloppe achat de plants et/ou location outillage, conseils de paysagiste



Références

Banque de références de végétalisation de rue ou de place exemplaires



Cette action sera réussie si..

- Les aménagements sont une fierté
- les usages de la rue évoluent
- A long terme, chaque commune disposera de sa rue tonnelle

Actions principales à mettre en place pour mettre en place du dispositif de *la rue tonnelle* :

01.

- Identification de la commission pertinente
- Validation du dispositif en commission
- Mobiliser des conseillers professionnels en paysage



Janvier 2024



Référents et commission thématique

02.

Appel à candidatures auprès de communes pour le choix d'une rue ou d'une place (2 ou 3 communes par cycle)



Février - Mars 2024



Référents et groupe participatif

03.

Constitution des groupes de participants (riverains et habitants)



Avril 2024



Référents + groupe participatif

04.

Organisation d'un cycle de 3 ateliers :

- Introduction, visite de rue, références
- Animation d'un atelier de conception pour choisir les plantes
- Mise en œuvre : plantations et installations



Mai- Juin 2024



Référents, groupe participatif, commission, communes, paysagistes professionnels

05.

“Adopte ton arbre ou ta liane” : engagement collectif d'entretien et aide technique de la commune



Juillet à octobre 2024



Référents, groupe participatif, commission et communes

06.

Bilan de l'action en commission et bureau choix de reconduction ou non



Décembre 2024



Référents + commission thématique



Projet « Réseaux de fraîcheur en forêt »

Sensibiliser à la préservation et réfléchir à l'évolution de la forêt dans le contexte du changement climatique

Description du projet et du dispositif.

Ce réseau a pour but de canaliser les flux de personnes en recherche de fraîcheur en été. En période de forte chaleur, la sur fréquentation des sites naturels emblématiques est importante. Ces sites permettront de proposer des sites alternatifs et ainsi mieux répartir la fréquentation.

L'objectif de cette action est de créer un réseau de sites de fraîcheur en forêt avec les citoyens. Ces derniers pourront être interrogés sur le choix des sites, les équipements à mettre en place et les accès à aménager.

Quels participants ?

Les habitants
Les associations

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

Les habitants et les touristes

À partir de 2025



Chefs de projet

- Florent Néault
- Yannick Gerig, Développement de projets



Elu·e référent ·e

À identifier



Freins à lever

- Mobilisation de l'ONF sur l'action
- Parties décisionnelles multiples à coordonner



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- Commission transition
- ONF
- Associations de chasse
- Communes



Budget

Enveloppe pour financer les équipements et les aménagements



Références

Sites d'accueil en forêt de référence



Cette action sera réussie si..

La fréquentation est respectueuse des sites

Actions principales à mettre en place le dispositif *Réseau de fraîcheur en forêt*

01.

Validation du dispositif en commission et sa mise en place
Mobiliser l'ONF et l'associer dans les choix des sites proposés
Associer les communes accueillant un site



Septembre 2024



Référent à identifier

02.

Constitution du groupe d'habitants de l'ensemble de la CCVK
Tirés au sort.



Octobre 2024



Référent à identifier

03.

Animation d'un cycle de 3 ateliers :

- réflexion sur cartes pour présenter le réseau pressenti
- visite de sites
- se fixer des critères de choix
- choix des aménagements



Septembre 2024



Référent à identifier

04.

Restitution des réflexions des habitants en présence de la commission, des communes et de l'ONF par le groupe.



Janvier 2025



Référent à identifier

05.

Présentation des conclusions en commission, en bureau et dans les communes concernées.
Temps de la décision politique



Février-Mars 2025



Référent à identifier

06.

Aménagement des sites



Eté 2025



Référent à identifier



Projet « Bouquet d'avenir »

Sensibiliser les jeunes à la préservation et réfléchir à l'évolution de la forêt

Description du projet et du dispositif.

Un programme de sensibilisation des enfants aux évolutions de la forêt et les rendre acteur de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit de disperser dans des îlots délimités par l'ONF des semis ou des petits plants d'arbres adaptés au climat du futur.

Cette action pourra être déployée dans les classes scolaires du territoire en lien étroit avec l'ONF.

Ce dispositif s'éte

Quels participants ?

Les jeunes du territoire
Les scolaires

A qui l'action bénéficiera-t-elle ?

Tous les habitants

À partir d'octobre 2024

Description du dispositif *Bouquet d'avenir*



Chefs de projet

- Florent Néault
- Yannick Gerig, Développement de projets



Elu·e référent ·e

A identifier



Freins à lever

- Mobilisation de l'ONF
- Solliciter les professeurs



Partenaires à mobiliser et leur rôle

- Commission transition
- ONF
- Asso de chasse
- communes
- Education nationales : écoles et collèges
- 1 classe par commune



Budget

Financer les semis ou plants



Cette action sera réussie si..

Les arbres plantés se ressèment spontanément
1 classe par commune a participé

Actions principales à mettre en place le dispositif *Bouquet d'avenir*

01.

Validation de la commission transition
S'associer à l'ONF pour construire l'action et définir des sites de plantations
Appel à "candidature" dans les écoles et les collèges



Printemps 2024



Référent à identifier

02.

Animations dans les classes : pédagogie/
sensibilisation et présentation des sites retenus



Octobre 2024



ONF et les référents à identifier

03.

Animation d'ateliers en classe : choix des essences avec les enfants



Octobre 2024



ONF, les référents et les professeurs

04.

Chantier participatif de plantation



Novembre 2024 ou mars 2025



Référent à identifier

05.

Pédagogie : suivi de l'évolution des plants et semis



juin 2024 et ou septembre 2025



Référent à identifier

06.

Valorisation de l'action
Reconduction de l'action ?



à identifier



à identifier



Calendrier

global de nos actions

2023

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Actions internes EN CONTINU				Action #1 Consolider le groupe “participation” élus-techniciens	Action #4 S’appuyer sur les relais du territoire Action #2 S’outiller pour mieux animer	Action #3 Faire que la culture de la participation devienne un réflexe	
Actions pour soutenir les dispositifs					Dispositif Convergence festive : aménagements des aires de repos des pistes cyclables.		Evolution du centre nautique
Dates clés*	Lancement du Contrat Territorial Global		Présentation du programme action en bureau	Validation du programme action en conseil			Bilan annuel des actions participatives

*Grandes échéances ou contraintes politique ou administratives

2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Actions internes EN CONTINU			Action #5 Partager le bilan des actions participatives									
Actions pour soutenir les dispositifs	Projet Rue "tonnelle"		Projet « Devenir de la station du Lac Blanc »						Dispositif bis Convergence festive : aménagements des aires de repos des pistes cyclables.		Projet « Bouquet d'avenir »	
Dates clés			Vote du budget			Préparation de la nouvelle DSP du Lac Blanc						Bilan annuel des actions participatives

2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Actions internes			Partager le bilan des action participatives										
Actions pour soutenir les dispositifs	Projet bis Rue “tonnelle”								(bis) Evolution du centre nautique				
Dates clés			Vote du budget		Projet « Réseau de fraîcheur en forêt »								Bilan annuel des actions participatives



Merci



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

